



■ réseau d'eau

Vers une régie municipale ?

Ainsi que nous l'avions déjà annoncé, une procédure d'appel d'offres avait été lancée il y a quelques mois par la municipalité pour la gestion du service des eaux de notre cité. Celle-ci, actuellement et jusqu'au 31 décembre prochain, est assurée par l'Office d'équipement hydraulique de la Corse. Ce dernier, est toujours candidat à la poursuite de l'affermage dans le cadre d'une nouvelle convention avec la municipalité ainsi que d'autres



Quelle régie pour l'eau ?

(Photo M.G.)

postulants, sociétés importantes au niveau national.

Il semblerait, mais la décision n'est pas encore prise, que l'on s'oriente vers une régie municipale après le 31 décembre. Aujourd'hui une réunion devrait se tenir avec les membres de la commission chargée de l'examen des appels d'offres élargie à d'autres membres du conseil municipal.

On devrait en savoir plus aujourd'hui.